

<http://www.snetap-fsu.fr/Forum-Social-Mondial-de-Dakar.html>



Forum Social Mondial de Dakar

- Les Dossiers - Vie internationale -

Date de mise en ligne : mercredi 2 mars 2011

Date de parution : 2 mars 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

« Le Forum Social Mondial de DAKAR s'ouvre sur un vent de révolte » Alter Eco du 7 février 2011

- **Le souffle des soulèvements populaires en Tunisie, Yemen, Egypte, Algérie sur les slogans et les cortèges**

Ce sont des milliers de participants de 123 pays qui se sont donnés rendez vous pour la marche d'ouverture du forum.

Quelques jours avant le forum, depuis l'île de Gorée au large de Dakar, île d'où partaient les esclaves pour l'Amérique ; « une charte mondiale des migrants pour un monde sans murs » a été rédigée. Cette charte doit être le symbole de la construction d'un mouvement planétaire qui revendique la liberté de circulation.

« Les paysans peuvent nourrir le monde. Nous sommes là au FSM pour dire qu'un autre monde n'est pas seulement possible mais nécessaire ». Telles étaient les déclarations de Mamadou Sissoko, président honoraire de la ROPPA, organisation de paysans de l'Afrique de l'Ouest.

- **Au coeur des débats de ce forum, l'accaparement des terres : « Touche pas à notre terre »**

Les paysans d'Afrique et notamment du Sénégal sont venus nombreux dénoncer l'accaparement des terres, la corruption des élus locaux et la spéculation foncière.

En effet, dès les premiers jours l'accent a été mis sur les opérations de transactions des terres africaines, phénomène malheureusement de plus en plus répandu.

Selon Lansana Hassan Sowa de Sierra Léone, les paysans africains se voient proposer des contrats locatifs en toute opacité et en profitant parfois des analphabètes, ces contrats couvrent des périodes pouvant aller jusqu'à 100 ans. « Les habitants ne pourront plus subvenir à leurs besoins. C'est l'accaparement de la vie ».

À titre d'exemple, sur sept millions d'hectares cultivables en Sierra Léone, cinq millions sont déjà vendus ou loués. Selon la banque mondiale environ 45 millions d'hectares de terres productives ont été loués en 2009.

Au Mozambique, le groupe Tereos (Tereos est une société sucrière française de la fusion de Beghin-Say, de l'Union SDA et de l'Union BS) a obtenu 100 000 hectares pour 50 ans, 15 000 sont plantés en canne à sucre et exportés vers une raffinerie européenne. Au Mozambique 38 % de la population souffre de la faim !

- **Pourquoi l'accaparement des terres ?**

La Chine et l'Arabie Saoudite, par exemple, confrontées à des potentielles pénuries veulent acquérir les terres des pays les plus pauvres, pour sécuriser leur propre approvisionnement et pour la fabrication d'agro-carburants.

Selon le Oakland Institute, les terres vont aux firmes étrangères au détriment des locaux et de leurs besoins. Au Mali, plus de 160 000 hectares ont été cédés pour développer la culture du jatropha, plante utilisée pour la production d'agro-carburants. Le cas de l'Ethiopie est à noter : alors que 13 millions de personnes souffrent de la faim le gouvernement a mis plus de 3 millions d'hectares de terres aux mains de multinationales qui exportent la nourriture vers leurs propres pays, selon Abdourahmane Ndiaye ([CNRS](#) Université Bordeaux 3).

- **L'expulsion massive des paysans**

Ce phénomène en expansion met en péril la souveraineté alimentaire des populations du Sud et conduit à l'expulsion massive des paysans et à la destruction de la biodiversité.

Il pose les pays africains en concurrence tant qu'ils n'ont pas d'actions communes pour lutter, selon Anna Maina du Kenya. En outre, il fait apparaître le manque de prise en compte des droits des communautés locales et l'absence totale de consultation des populations.

Il fait apparaître le manque de règles précises d'accès au foncier de manière légitime.

Les premiers ateliers et débats sur ce thème ont fait émerger des solutions à plusieurs niveaux d'intervention :

- Au niveau local : la construction d'outils de lutte médiatique, juridique et populaire.
- Au niveau national : des réformes agraires, un cadre juridique et une politique de soutien.
- Au niveau international : un droit international strict, le renforcement du pouvoir de l'ONU ; certains préconisent une commission qui permettrait à une victime d'accaparement de terres de pouvoir porter plainte.

Alors que le Forum n'est pas terminé, d'autres conclusions vont émerger mais déjà tous les participants s'accordent pour dire qu'il faut des convergences et actions communes.

Pour plus d'informations sur le sujet, il est possible de se reporter à la campagne menée par la Confédération Paysanne contre l'accaparement des terres.

En tant que syndicat de l'enseignement agricole public, nous ne pouvons qu'être préoccupés par ces transactions « d'accaparement de la vie » et nous nous devons de soutenir toutes les actions de lutte contre ce nouveau pillage organisé.

NB : toutes ces informations ont été recueillies en suivant le FSM au jour le jour via internet.

[Article publié dans le numéro 333 de L'Enseignement Agricole](#)